

DECOMPTE D'INVESTISSEMENT

3.1 Bornes de recharge véhicules électriques

Après l'approbation par l'Assemblée communale le 23 mai 2022 d'un investissement de CHF 70'000.- en vue de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à Arconciel et à Ependes, puis à la suite de la fin des travaux et au paiement des dernières factures, il est maintenant l'heure d'effectuer un décompte final pour cet investissement.

	Budget	Compte	Diff
Bornes de recharge, matériel et installation	40'000.00 CHF	41'281.95 CHF	
Contribution réseau	20'000.00 CHF	25'178.10 CHF	
Divers et imprévus	10'000.00 CHF	728.35 CHF	
Total	70'000.00 CHF	67'188.40 CHF	-4.0%

Le compte d'investissement présente des charges pour CHF 67'188.40. L'investissement total est donc inférieur de CHF 2'811.60 par rapport au budget.

Arconciel, 9 décembre 2024